

Nous devons dire que l'obligation de signer imposée à nos correspondants leur permet d'exprimer certaines idées que nous ne partageons pas toujours, mais auxquelles nous laissons le champ libre pourvu qu'elles ne dépassent pas les limites de la convenance et ne blessent pas le respect dû à des principes inviolables.

Le sang vient de couler au Nord-Ouest. Le parti anglais, qui depuis longtemps se montrait hostile au gouvernement de Riel, a tenté de le renverser par la force des armes. Le Dr. Schultz et le major Boulton marchèrent, le 14 ou le 15 février dernier, sur le Fort Garry à la tête de 200 hommes. Ils comptaient, paraît-il, sur un soulèvement général des colons anglais. Riel ne laissa pas le temps à ce mouvement de se produire, il alla à la rencontre de l'ennemi et ne parait pas avoir eu de peine à le mettre en fuite. Le Dr. Schultz est parvenu à s'échapper; mais le major Boulton, qui était à la tête d'un détachement de 75 hommes, se voyant dans l'impuissance de résister, mit bas les armes et se rendit à Riel. Les dépêches annoncent qu'un nommé Gandy, sentinelle du Dr. Schultz a été fusillé et que le major Boulton, lui-même, a été condamné à mort. Il est déplorable que de pareilles hostilités aient éclaté au moment où le gouvernement canadien et les insurgés paraissent être en bonne voie d'arrangement.

Le marquis de Bute, dont la fortune se compte par millions, vient d'hériter, sans savoir pourquoi, d'un vieux garçon qui possédait quelque chose comme deux cent mille louis. Il est permis d'être original quand on est vieux garçon, mais donner deux cent mille louis à un homme qui ne sait que faire de sa fortune, sans aucune raison du moins en apparence, c'est trop fort! Il y en a tant qui ont toutes les raisons d'hériter et qui sauraient pourquoi ils héritent! Mais à quoi sert de se plaindre des anomalies et des contradictions de ce pauvre monde? Il y en a et il y en aura toujours.

Voici ce que vient d'écrire un journal du Haut-Canada le *Halton Herald*, de Georgetown: "*L' Illustrated Canadian News* a maintenant de l'opposition de la part d'un journal de même genre appelé *L'Opinion Publique*."

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Desbarats, propriétaire des deux journaux, n'a pas l'intention de se faire d'opposition.

Un suisse audacieux porteur d'un certain nombre de copies de notre journal a distribué, samedi dernier, à nos abonnés, un pamphlet sorti de la librairie évangélique. Nous pouvons assurer nos lecteurs que M. Cornu, qui porte bien son nom, ne montrera plus ses cornes dans nos bureaux.

CHRONIQUE.

Pardon, amis lecteurs, si cette chronique n'a pas l'allure dégaînée, le ton de gaieté qui ont toujours été jusqu'ici le cachet distinctif de ses sœurs aînées, mais que voulez-vous, peut-on être joyeux quand tout ce qui vous environne est marqué de l'empreinte particulière à la tristesse.

Le chroniqueur, dans son humble opinion, ne fait l'effet d'un thermomètre vivant, dont la nature impressionnable ne peut échapper aux pressions atmosphériques, aux courants plus ou moins prononcés de la température dans laquelle il séjourne.

Placez-le au milieu des fêtes, des plaisirs, que son oreille soit continuellement charmée par de joyeux propos, d'amusantes conversations, de suite sa figure, son langage refléteront l'expression joyeuse du centre où il vit.

Qu'il habite par contre un endroit dont les habitants sont mornes, mélancoliques, soucieux, ne fut-ce que le produit des circonstances, alors disparaissent sa bonne humeur, son enjouement.

L'austérité, le sombre du caractère des autres s'est déteint sur le sien, et vous avez un chroniqueur sérieux pour ne pas dire ennuyeux.

Ai-je besoin, à titre d'explication sur ma position actuelle, de vous rappeler l'époque de l'année où nous vivons.

La pâleur des figures, l'abattement des yeux, les bruits sourds et plaintifs que font entendre les boyaux en révolution de votre voisin, vous l'annoncent assez éloquemment.

Oui, disons-le, car c'est un fait accompli, nous naviguons à pleine voile dans le *Carême* de 1870.

Le *Carême*, quelle mordante et salutaire ironie à l'adresse des sens, flagellation terrible de la gourmandise.

Le *Carême*, dont la venue est saluée par les acclamations des marchands de poissons, qui y voient le triomphe de leur commerce et l'aurore de leur fortune.

Le *Carême*, objet de dédain pour les bouchers, assommoir des vendeurs de lard, ennemi juré des estomacs paresseux, des consciences timorées, des fois chancelantes, qui cherchent encore à rétablir le *Carême* impromptu du poète Gresset.

Le *Carême*, sujet de méditations sérieuses pour le chrétien, époque de tristesse et de deuil pour l'Eglise, qui invite ses enfants à partager ses peines, comme elle les convie à ses joies.

Le *Carême* enfin, sainte quarantaine dans laquelle la religion catholique se prépare à assister, par la pénitence et la mortification, au grand drame de la Passion, de la Mort et de la Résurrection de son Dieu.

Tous connaissent l'origine divine de l'institution du *Carême*, car il est aussi vieux que le christianisme dont il fait partie, mais ce que le monde ne sait pas, c'est l'histoire allégorique

du roi *Carême*, qui un jour vaincu dans une grande bataille, devint et est toujours resté depuis le vassal d'un autre suzerain, son ennemi.

Un recueil de fabliaux du moyen-âge, qui m'est tombé par un pur hasard sous la main, m'a procuré la joie de cette charmante découverte.

Vous y verrez à la lecture de ces fabliaux, qu'en 1226, si l'on avait des connaissances plus droites, l'on n'avait pas moins d'imagination et d'esprit que de nos jours.

On n'était pas moins joyeux, et les mœurs chez le peuple d'alors, n'étaient pas pires.

Je vous le transmets en son entier sans y rien ajouter, ni retrancher; le plaisir que vous éprouverez en le lisant vous fera oublier sa longueur.

Voici le titre que le conteur du temps lui a donné:

LA BATAILLE DE CHARNAGE ET DE CARÊME:

"Le Roi Louis avait annoncé Cour plénière à Paris pour les fêtes de la Pentecôte, et une multitude infinie de personnes s'y étaient rendues.

"Du nombre de ces derniers furent deux princes puissants.

"L'un était *Charnage*, riche en amis, honoré des rois et des ducs, aimé par toute la terre; et l'autre, *Carême*, prince souverain des étangs, des fleuves et de toutes les mers.

"Quoique celui-ci soit peu aimé, néanmoins, comme il vint escorté d'une grosse suite de saumons et de raies, on le reçut bien.

"Mais cet accueil fut l'origine d'une querelle fameuse, ainsi que vous allez le voir.

"*Charnage*, choqué de la préférence injuste qu'on donnait à son rival, s'emporta contre lui en menaces et en outrages.

"Ces discours injurieux furent rapportés à *Carême*, qui, naturellement fier et hautain, éclata à son tour.

"Il s'avança vers son ennemi pour le défier, lui déclara la guerre, guerre terrible et sanglante, qui ne devait finir que par la ruine de l'un de ces deux rivaux.

"Tous deux aussitôt se rendirent dans leurs états, afin de convoquer leurs vassaux.

"*Carême* dépêcha aux siens un hareng qui, avec la rapidité d'une flèche parcourant les mers, alla conter partout l'insulte faite au roi leur suzerain.

"Tous, jusqu'à la lourde baleine, promirent d'accourir pour venger son honneur offensé, pas un seul ne s'en dispensa.

"Un émerillon, dans l'autre parti, fut chargé de même d'aller notifier aux feudataires de *Charnage*, la déclaration de guerre.

"Les grues et les hérons, vinrent aussitôt présenter leurs services. Le Cygne et le Canard, offrirent de veiller à l'embouchure des rivières, et promirent de les garder si bien, qu'aucun de leurs ennemis, ne pourraient passer.

"Agneaux, porcs, lièvres, lapins, pluviers, outardes et chapons, poules et butors, les oies grasses, enfin le paon fier de son plumage étincelant, tous, jusqu'à la douce colombe, se rendirent sous l'étendard de leur souverain.

"*Carême*, armé de pied en cap, s'avança monté sur un mulet, et portant un fromage en guise d'écu.

"Sa cuirasse était une raie, ses éperons une arrête, et son épée une sole tranchante.

"Ses traits et ces munitions de guerre consistaient en pois, fèves, marrons, beurre, fromage, lait caillé et fruits secs.

"*Charnage*, avait son heaume fait d'un pâté de sanglier, surmonté d'un paon.

"Un bec d'oiseau lui servait d'éperon, et il montait un cerf, dont le bois ramu, était chargé de mauviettes.

"Dès que les deux généraux s'aperçurent, ils fondirent l'un sur l'autre et se battirent avec fureur, mais leurs troupes respectives s'étant avancées pour les secourir, ils furent bientôt séparés et l'affaire devint générale.

"Le premier corps, qui eut quelque succès fut celui des chapons. Il tomba sur les mulons et les culbuta si vivement, que sans les raies armées d'aiguillons, et les maquereaux qui rétablirent le combat, le désordre eût été plus considérable.

"Les archers de *Carême*, alors commencèrent à faire pleuvoir sur leurs ennemis, un grêle de figures sèches et de noix, et les barbes aussitôt, les congres aux dents aiguës s'élançèrent dans leurs rangs étonnés, tandis que les anguilles pétillantes s'entortillaient dans leurs jambes, les renversaient sans peine.

"Déjà l'armée aquatique gagnait du terrain et la victoire allait se déclarer pour elle, mais tout à coup, les canards par leurs cris appelant du secours, deux hérons et quatre émerillons s'élevèrent dans les airs et fondent comme la foudre sur les vainqueurs.

"Le butor et la grue viennent les seconder.

"Tout ce qu'ils attaquent est dévoré, et le carnage devient terrible.

"Le bœuf pesant, qui jusqu'alors avait vu sans s'émouvoir le danger de son parti s'ébranla enfin.

"Il s'avance lourdement, abat et renverse des files entières, écrase tout ce qui ose lui résister et seul jette l'épouvante et le désordre dans toute l'armée.

"C'en était fait à jamais de *Carême*, s'il se fut opiniâtreté à combattre plus longtemps.

"Il céda au danger et fit promptement sonner la retraite dans l'espérance qu'il pourrait, pendant les ténèbres, rallier et ramener ses troupes pour recommencer le lendemain la bataille.

"En vain *Carême* par ses discours essaya-t-il de réchauffer leurs courages, la terreur les avait glacés.

"Chacun jetait ses armes, et de toutes parts on n'entendait que des voix séditieuses crier: *La paix, la paix.*

"Forcé donc de traiter malgré lui, et sur le point de se voir trahi par ses propres soldats, le triste monarque envoya pour négocier un député au vainqueur.

"*Charnage*, qu'avait enorgueilli la victoire de la veille, exigea d'abord que son ennemi sortit pour jamais de la chrétienté.

"Cependant sur les avis de ses barons il entra en accommodement et conjointement avec eux, conclut un traité, par lequel il consentit que *Carême* parût quarante jours dans l'année, et deux jours en outre environ dans chaque semaine; mais ce ne fut qu'aux conditions que les chrétiens, en dédommagement, pourraient non seulement, pendant ces jours de pénitence, mais encore pendant tous les autres de l'année indistinctement, joindre au poisson dans leurs repas, le beurre et le lait et le fromage, et ce fut ainsi, que le roi *Charnage*, rendit le *Carême* son vassal."

Un philosophe ancien a dit quelque part: Si la superstition est un crime la religion est un devoir, paroles éminemment sages, les plus belles peut-être que l'antiquité païenne nous ait transmises.

Grâce à Dieu, le peuple de notre pays, n'a jamais donné prise à l'imputation d'un pareil crime par sa conduite, mais au contraire, toujours il s'est fait un devoir de pratiquer sa religion, qu'il croit, qu'il sait être la meilleure, la seule véritable.

La foule immense qui n'a cessé depuis deux semaines de remplir l'enceinte de l'immense basilique de Notre Dame, sa ferveur, sa piété, son respect, voilà autant de faits qui l'attestent.

Le sentiment catholique est ici plus vivace que jamais. Ah! c'est qu'aussi deux circonstances se sont prêtées admirablement depuis quelque temps, pour raffirmer, consolider, incruster davantage, si je puis m'exprimer ainsi, cette croyance religieuse, qui fait notre sauvegarde et notre force.

La première, dans l'anniversaire de la neuvaîne de St. François Xavier, ce grand saint pour lequel la vénération publique ne fait que s'accroître et dont l'annonce attire invariablement des flots de fidèles.

La seconde, par l'apparition dans la chaire sacrée de Notre Dame, de la robe d'un fils de St. Dominique. Pour la première fois peut-être, un frère prêcheur, a monté les degrés de cette tribune sacrée, et coïncidence remarquable, pendant que sur la vieille terre de France, les voûtes de Notre Dame de Paris, repercutent encore les échos des nobles accents du R. P. Monsabré, les nôtres retentissent des belles paroles que nous adresse l'un de ses frères, un membre de cet ordre illustre entre tous. Apologiste du Père Lacordaire, dont l'éloquence admirable n'a pu faire oublier les vertus, le R. P. Chocarne est venu nous rappeler, que l'ordre des Dominicains, compte autant d'orateurs, d'écrivains distingués, que son catalogue renferme de saints et ses cellules de parfaits chrétiens.

J'ai eu le bonheur d'entendre sa voix puissante annonçant la parole de Dieu, à la multitude rassemblée dans la nef de notre magnifique Eglise.

Je l'ai vu, s'attaquant aux questions les plus abstraites, résolvant des problèmes où l'esprit humain habituellement s'égare, se perd, et toujours il en est sorti victorieux, avec une aisance, que la profondeur de ses idées, l'élevation de ses sentiments, la force irrésistible de sa logique, pouvaient seuls lui permettre.

Dédaignant les fleurs de rhétorique, le cortège accoutumée des périodes sonores, le Père Chocarne, descend dans l'arène, comme ces lutteurs antiques, dont la force, les muscles d'acier valaient mieux que les costumes d'apparat de leurs adversaires.

Il pose ses prémisses sur des bases inébranlables, et les conclusions en découlent d'une manière tout à fait remarquable et naturelle.

Quand il exprime une pensée, énonce un principe, il les dissèque jusque dans leurs plis les plus intimes, en tire toutes les conséquences possibles et lorsqu'il les abandonne le long de la route, soyez sûr que vous n'avez plus rien à y voir.

Le sermon sur la Ste. Trinité, dans lequel le savant prédicateur souleva d'une façon admirable, le coin du voile qui couvre les secrets de l'ordre métaphysique, renfermés dans ce mystère, sera considéré comme l'une des démonstrations les plus victorieuses qui aient jamais été faites sur ce sujet.

Sa méthode d'exposition au mérite de la force y joint celui de la clarté, de la nouveauté, car les esprits les plus simples ont pu le comprendre.

Bientôt, le Père Chocarne nous laissera pour aller sous d'autres climats, continuer l'apostolat de la vérité, de la charité, dont il est le si digne interprète, mais les idées chrétiennes, qu'il a semées dans le cœur de ses auditeurs, germeront et porteront un jour des fruits, qui rendront sa mémoire chère à bien des cœurs.

Son passage dans notre cité, aura été de courte durée, cependant l'impression de ses traces sera durable, car de lui nous aurons appris à connaître, aimer cette solitude du cœur, ce recueillement intime, où l'âme dégagée du souci des préoccupations humaines se rapproche davantage de son Dieu et entrevoit de plus près l'immortalité.

AD. OUMET.

ROCHEFORT À SAINTE PÉLAGIE.—Le *Figaro* donne les détails suivants sur le séjour de M. Rochefort à Sainte-Pélagie.

Bien loin de songer à se suicider dans sa prison, comme le bruit en a couru hier, M. Henri Rochefort pense sérieusement, au contraire, à installer ses quartiers d'hiver à Sainte-Pélagie, nous ne l'en désapprouverons point.

Pendant que ses partisans, au dire de certaines informations, préparent les moyens de lui faire quitter Pélagie, lui tâche de s'en rendre le séjour plus agréable.

La chambre qu'occupe M. Rochefort dans le quartier des Princes est vaste, bien aérée, et ouvre sur la rue par deux larges fenêtres.

Le lendemain de son incarcération, le prisonnier a fait venir un lit en fer complet: sommier, matelas, couvertures, draps, etc.,—un fauteuil et une lampe.

Pendant les premiers jours, il faisait chercher sa nourriture chez le restaurateur ordinaire de la prison, mais la cuisine des Vatel des environs ne valait point sans doute celle de Brébant, car M. Rochefort a acheté hier toute une batterie de cuisine, du foie de veau, du beurre, des épices, et maintenant — à l'instar de Pierre Petit—le député de la Villette opère lui-même.

M. Rochefort se lève à neuf heures. A neuf heures et demie, il fait un premier déjeuner qui se compose de café au lait.

Pendant toute la journée, il reçoit M. Mourot, un prisonnier comme lui, pour délit de presse, ou va le voir dans le quartier politique dans lequel il peut se promener à son gré.

De onze heures et demie du matin à quatre et demie, ses enfants ont accès dans sa chambre.

Hier, et presque journellement du reste, son jeune fils est venu, accompagné d'une jeune fille de 20 à 25 ans, son institutrice.

MONSTRUOSITÉ.—Un crime monstrueux a été commis samedi à Phillipsport, Sullivan county (New-York) La femme de Daniel Tice, ouvrier terrassier, profitant d'un moment où elle était seule à la maison, avec sa petite fille, âgée de quatre ans, a étendu la pauvre innocente sur un coffre, et tout en la maintenant d'une main dans cette position, de l'autre elle lui a scié le cou avec un couteau. Le mari, en rentrant, est resté frappé d'horreur devant le cadavre de l'enfant, dont la tête était presque séparée du tronc. On voudrait croire que l'auteur de cette atrocité est folle; mais tel n'est l'avis d'aucune des personnes qui la connaissent. Il paraît que les époux Tice vivaient en très mauvaise intelligence, et que la femme a égaré son enfant uniquement pour jouer un tour de sa façon à son mari, qui adorait cette petite créature.